



La Mériminos

RÉGLEMENT – AS

2019

1 - ORGANISATION

Mairie de Mazamet (en partenariat avec la MJC de Mazamet)

2 - LIEU ET DATE

La Mériminos se déroulera le **VENDREDI 14 JUIN 2019**

20h30

Course des As

10 km

3 – PARCOURS

3 tours de 3, 300 km
sur route plate et voie verte

Circulation tolérée dans le sens de la course.

Tout accompagnateur, notamment à bicyclette ou à roller est interdit.

La sécurité est assurée par des signaleurs à tous les carrefours.

4 – PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux licencié(e)s et non licencié(e)s de cadets à Masters 5.

Pour les licencié(e)s :

- Photocopie de la licence FFA (Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé running ou Pass' J'aime courir) ou FFTri en cours de validité

Pour les non licencié(e)s :

Présentation d'un certificat médical, de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

Les certificats médicaux et les photocopies des licences sont conservés par l'organisateur, et ne sont pas rendus.

Les coureurs sans dossard sont interdits sur le parcours.

L'organisation ne fournit pas les épingles pour les dossards.

5 – ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la réglementation des courses hors stades.

6 – SANITAIRES

Des sanitaires sont disponibles sur place, WC, douches au stade de la Chevalière (500 mètres du site départ – arrivée)

7 - RAVITAILLEMENT et BUFFET

Un poste de ravitaillement sera placé sur le parcours.

A la fin de la course, goûter, collation et buffet seront offerts aux participants.

8- ENGAGEMENT

Le prix d'engagement individuel est fixé à 10 €.

Inscription en ligne sans frais sur www.klikego.com



Ou

Engagement par courrier (**chèque à l'ordre du Trésor Public**).

Joindre la photocopie de la licence ou du certificat médical daté de moins d'un an.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par fax.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Aucun dossard ne sera envoyé par la poste.

9- RECOMPENSES

Les 200 premiers inscrits recevront un lot.

Les 3 premiers au scratch - hommes et femmes - seront récompensés

Cadet à Masters : récompenses aux trois premiers.

Seuls les concurrents présents sur le podium pourront prétendre aux récompenses.

10- REGLEMENT

L'organisation se réserve le droit, en cas d'impérieuse nécessité, de modifier le règlement ci-dessus.

11- ACCEPTATION

Les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent les clauses.

Les coureurs, par leur engagement, déclarent renoncer à leur droit à l'image, et autorisent l'organisateur à exploiter les clichés pris le jour de l'épreuve à des fins de promotion de la manifestation.

12- LOTS Á GAGNER

Tirage au sort d'un dossard de la course des As pour gagner un coffret cadeau.

Seul le porteur du dossard sera récompensé. (Pas de mandataire possible).

13- RENSEIGNEMENTS

Service Jeunesse et Sport

fabien.hyzy@ville-mazamet.com

05.63.61.02.55 ou 06.63.47.47.29